

graces à Dieu, qui touché des maux dont l'Europe étoit affligée depuis si longtems, veut bien les faire enfin cesser par une Paix autant désirée que nécessaire. C'est pourquoi je vous écris cette Lettre, pour vous dire que mon intention est, que vous fassiez chanter le Te Deum dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le Grand Maître, ou le Maître des Cérémonies vous di-a de ma part. & je lui ordonne d'y inviter mes Cours & ceux qui ont accoutumé d'y assister. Sur ce je prie Dieu, qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne Garde. Ecrit à Marly le 21. Mai 1713. Signé, LOUIS; Et plus bas, PHELIPEAUX.

V. De pareilles actions de graces & de semblables réjouissances, ont aussi été faites dans toutes les Villes & principaux Lieux du Royaume: il est aisé de juger que les Enfants de Bacchus & les Disciples d'Apollon, se sont distinguez dans bien des endroits, pour témoigner la part qu'ils prenoient à la joye publique; mais sans entrer à cet égard dans aucun détail, voici un Sonnet du Sr. Maugard, dont l'Auteur assure qu'on en a fait la lecture à Marly; c'est aux habiles connoisseurs à juger de l'applaudissement que la pièce peut avoir reçu dans un endroit où l'esprit est si pénétrant en toutes choses; je le rapporte dans les mêmes termes que le Poëte me l'a envoyé.

SONNET